

Hier jeudi, les élections pour le Conseil Municipal d'Enfants étaient organisées dans les écoles élémentaires de Tomblaine. Les opérations sont organisées chaque fois avec le plus grand sérieux avec les enfants, par Jean-Claude Dumas, Adjoint au Maire, assisté des responsables d'animation municipale Safia et Patou que les enfants connaissent bien.

Cela avait commencé par une visite rendue aux élèves dans chaque école avec le Maire, il y a trois semaines, pour expliquer aux enfants les règles et fonctionnement.

Il y a quelques années, une règle avait été mise en place qui prévoit que les candidats ne peuvent se présenter que par binômes (un garçon-une fille). Cette décision faisait suite à un débat âpre sur la parité et certains petits garçons ont été parfois difficiles à convaincre (!) Mais finalement, ce sont des enfants eux-mêmes avec sagesse qui ont proposé cette règle.

De même, il était prévu que dans chacune des trois écoles, soit élus deux binômes. A l'école Brossolette, des enfants ont fait remarquer que dans leur école, il y avait deux fois plus d'élèves que dans les autres écoles, ils ont donc proposé que pour l'école Brossolette ce soit quatre binômes qui soient éligibles.

Le Conseil Municipal d'enfants est élu pour deux ans et précédemment les électeurs et les candidats étaient des élèves de CM1 et de CM2. Mais quand ils passent au Collège, ils ne sont plus disponibles de la même façon. Il a donc été décidé, en accord avec les enseignants que les élections cette fois-ci concerneraient les élèves de CE2 et de CM1.

Dans chaque école, des candidats et candidates se sont donc présentés. Dans certaines écoles, des affiches ont même été réalisées !



Sur ces affiches, on pouvait même lire des slogans prometteurs (!) "Votez Amine et Manel et la vie sera plus belle", "Vote pour nous, vous ne perdrez rien", "La ville de Tomblaine est magnifique avec Souhayla et Najib" !



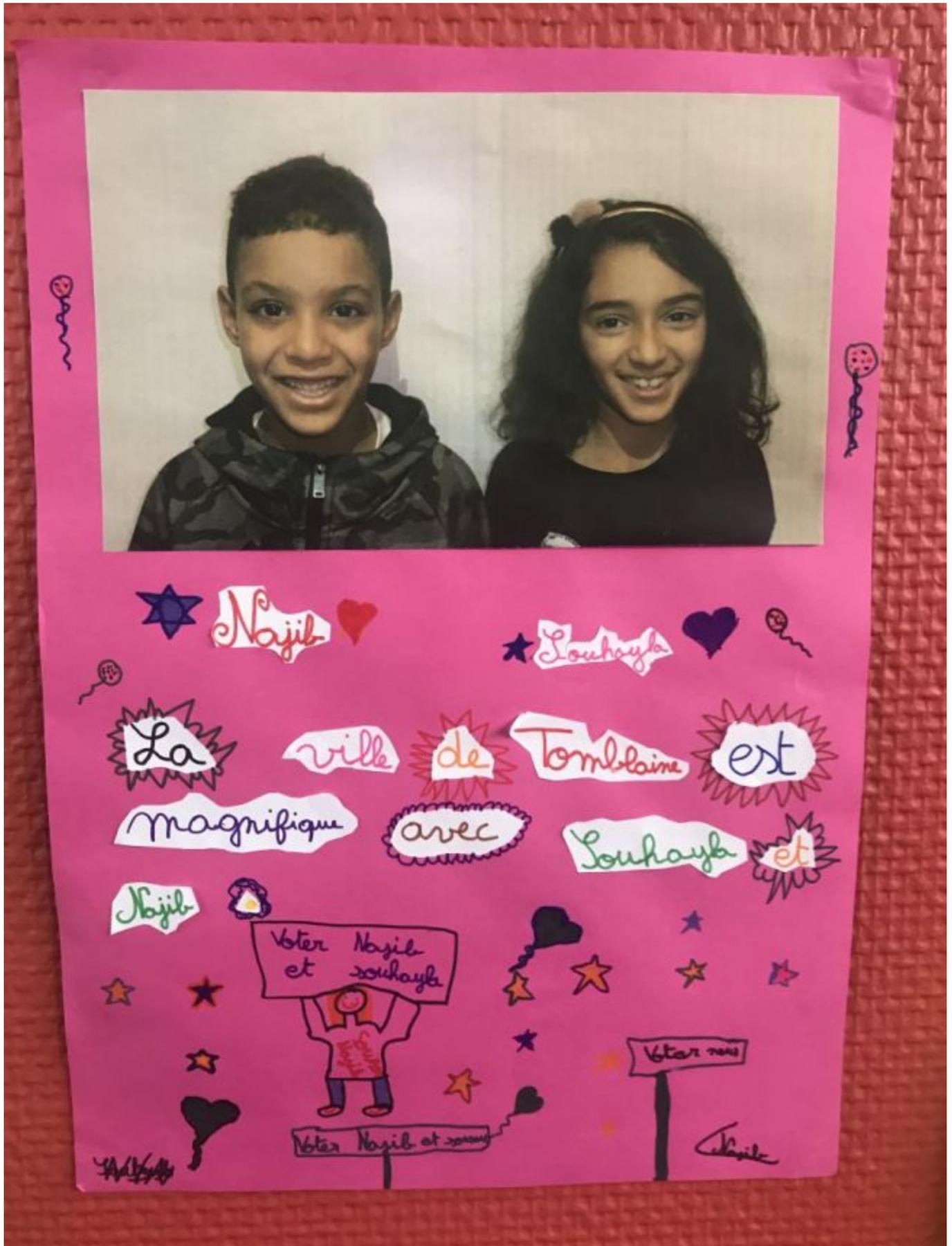
Kiara et Louïk

Votez pour nous la ville de
Tomblaine et magnifique !

Hémard GMA

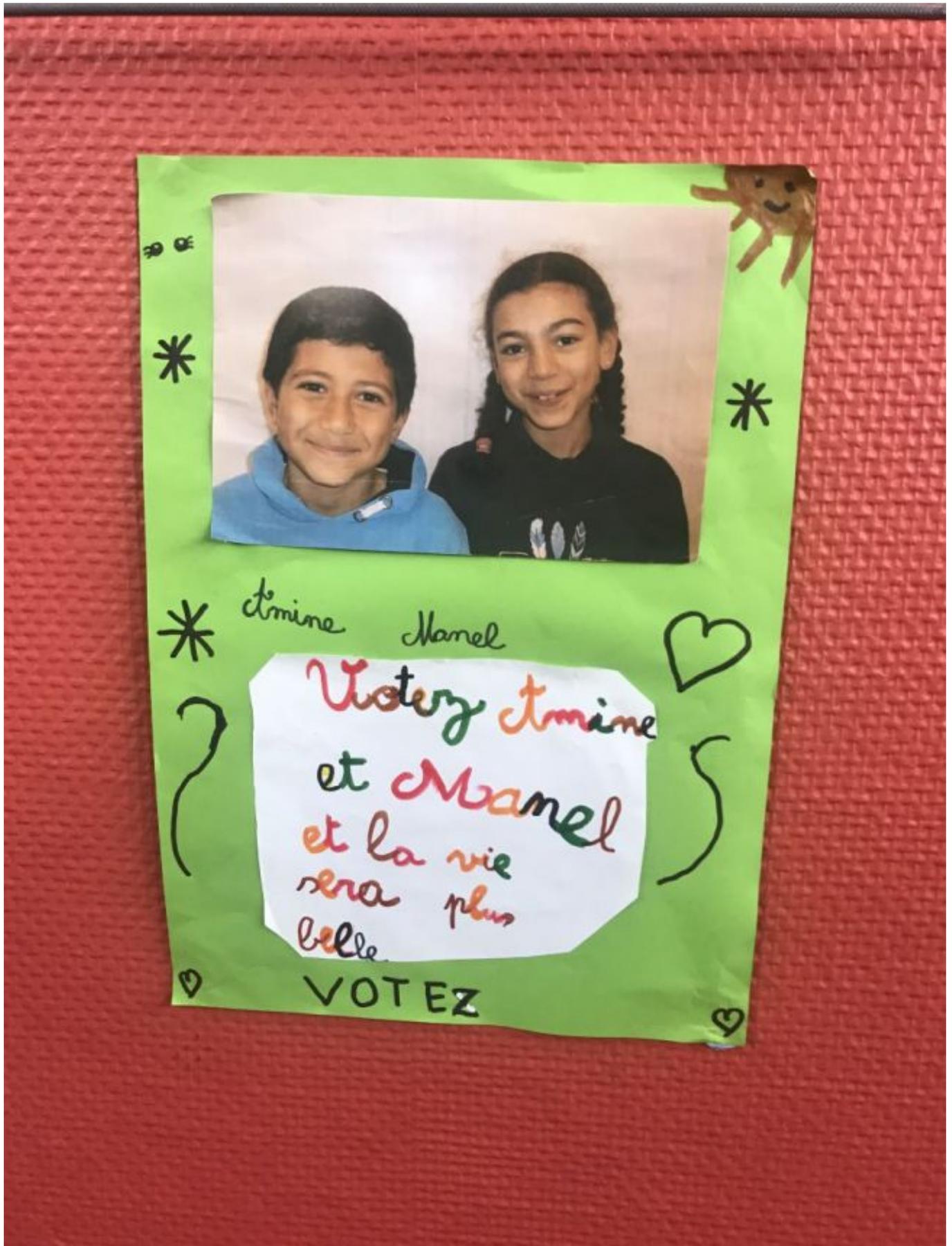
A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 1 décembre 2017 15:17



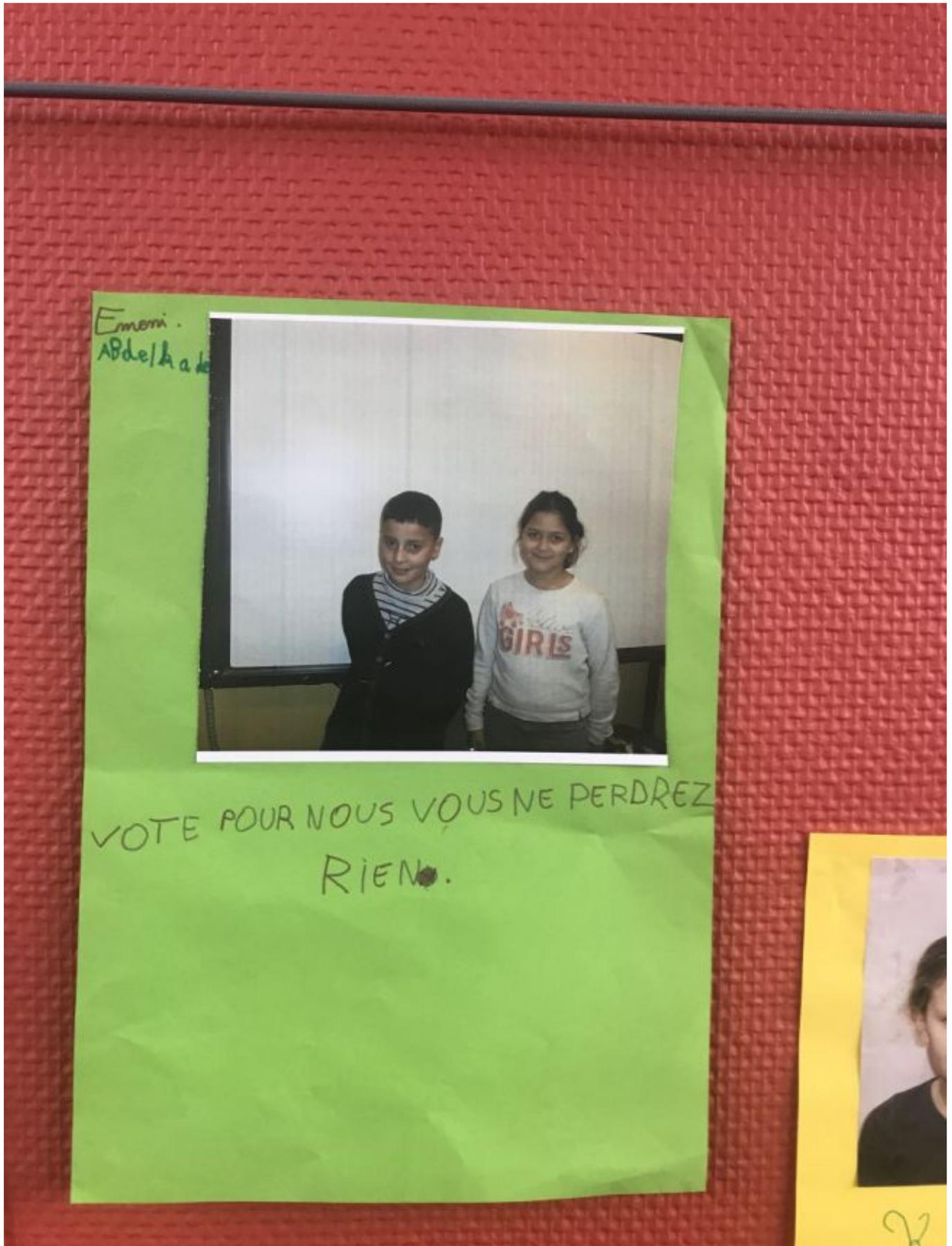
A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 1 décembre 2017 15:17



A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 1 décembre 2017 15:17



A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 1 décembre 2017 15:17

Les bureaux de vote étaient tenus par des anciens enfants-Conseillers Municipaux, par des élus adultes Christiane DEFAUX, Brigitte MION, Jean-Claude DUMAS et par des animateurs municipaux.



Ecole Jules FERRY

A Tomblaine

Tomblaine
vendredi 1 décembre 2017 15:17



Ecole Pierre BROSSOLETTE



Ecole Elisabeth et Robert BADINTER

Les enfants encadrés par leurs enseignants sont venus voter, chacun s'était vu attribuer une carte d'électeur, il y avait des enveloppes, des bulletins de vote, des isolements, une urne et après avoir voté, il fallait signer la liste d'émargement.



"A la sortie de l'isoloir"



"J'ai voté, je signe"

Les résultats ont été proclamés en fin d'après-midi.

Electeurs inscrits : 218.

Votants : 204.

Bulletins nuls : 15.

Suffrages exprimés : 189.

Ont été élus 8 filles et 8 garçons.

Le Conseil Municipal d'enfants se réunit pour faire des propositions, pour rapporter des remarques faites par d'autres enfants de Tomblaine. Il participe à certaines manifestations officielles, ou à des actions (exemple : le nettoyage de printemps des îles du Foulon et de l'Encensoir)... Des formations lui sont proposées (premiers secours, code de la route,...), des activités ludiques, des visites (l'Assemblée Nationale a été visitée, présentation du Conseil Municipal, des services municipaux, visite de la caserne des pompiers, les installations de l'ASNL,...) en fonction des souhaits des enfants. Les enfants qui ont été candidats et qui n'ont pas été élus seront régulièrement invités à participer à ces animations ou ces visites.

La Citoyenneté, cela s'apprend, cela se partage.